



MODALITÉS D'INSCRIPTION & TARIFS 2018 - 2019

REPRISE DES COURS : semaine du 17 septembre 2018

DATES ET LIEUX D'INSCRIPTION :

MONTIGNY FORUM DES ASSOCIATIONS
Gymnase Pierre de Coubertin
Samedi 8 septembre 2018 de 9h à 17h

VOISINS FORUM DES ASSOCIATIONS
Gymnase des Pyramides
Samedi 8 septembre 2018 de 9h à 17h

DOSSIER COMPLET :

- le bulletin d'inscription (les deux feuillets remplis lisiblement en majuscules),
- une photo d'identité pour les nouveaux adhérents,
- un certificat médical (voir charte de fonctionnement),
- une charte de fonctionnement signée (un exemplaire est à conserver par vous),
- un premier chèque du montant du 1er trimestre + l'adhésion de 21 euros,
- 2 chèques du montant du trimestre, selon les tarifs ci-dessous :

	1 cours	2 cours	3 cours
cours de 1h	81 euros	99 euros	
cours de 1h30	99 euros	125 euros	140 euros

(Tarif dégressif : 10 euros, par trimestre à partir de l'inscription du second membre d'une même famille).
Le cours de barre au sol est considéré comme un cours de 1 heure : 81 euros.

TOUS LES CHÈQUES SONT À LIBELLER À L'ORDRE DE «CHOESPACE DANSE».

POUR QU'UNE INSCRIPTION SOIT PRISE EN COMPTE, LES **TROIS CHÈQUES** DOIVENT ÊTRE JOINTS AU BULLETIN D'INSCRIPTION.

UN **MAIL DE CONFIRMATION** VOUS SERA ENVOYÉ AVANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT, EN CAS DE NON RÉCEPTION, MERCI D'EN INFORMER LA PRÉSIDENTE PAR MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE : bureau@choespace-danse.com

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

LES PROFESSEURS : Sylvie BOSSIN
69^{ter} Grande Rue 78770 MARCQ - Tél. 06 62 21 59 31
sylvie.bossin@aol.fr

Richard MEGRET
12 route de Herces 28410 SAINT LUBIN DE LA HAYE - Tél. 06 60 17 50 23
richardmegret@gmail.com

Marie MALAGIES
2 rue Hippolyte Taine 78280 GUYANCOURT - Tél. 06 83 30 83 45
maryloona2002@yahoo.fr

LA PRÉSIDENTE : Véronique FILLION
4 square de l'Arno 78180 MONTIGNY LE BX - Tél. 06 65 27 72 73
bureau@choespace-danse.com
www.choespace-danse.com // www.facebook.com/Choespace

2018-2019 /// Planning Général des Cours de Danse Moderne et Modern' Jazz

Jour	Horaires	Lieu	Professeur	Cours
Lundi	9h45 - 11h15	Maison de la danse Marcel Guillon - Montigny	Sylvie	Adultes / adolescents tous niveaux
	18h00 - 19h30	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Richard	Tendance danse urbaine
	19h30 - 21h00	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Richard	Adultes / adolescents intermédiaires
Mardi	18h00 - 19h30	Maison de la danse Marcel Guillon - Montigny	Marie	Enfants / adolescents 9-12 ans
	20h00 - 21h30	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Marie	Adultes / adolescents débutants et demi-intermédiaires
	17h30 - 19h00	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Richard	Enfants 7-9 ans
	19h00 - 20h30	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Richard	Danse urbaine Niveau 3
	18h30 - 19h30	Gymnase Alain Colas - Montigny	Sylvie	Barre au sol adultes / adolescents tous niveaux
	19h30 - 21h00	Gymnase Alain Colas - Montigny	Sylvie	Adultes / adolescents intermédiaires III
Mercredi	13h45 - 14h45	Club le Village - Salle de Fitness	Sylvie	Enfants 6-8 ans
	14h45 - 16h15	Club le Village - Salle de Fitness	Sylvie	Enfants 8-10 ans
	16h15 - 17h45	Club le Village - Salle de Fitness	Sylvie	Enfants & adolescents à partir de 10 ans
	12h00 - 13h30	La gravière / Alfred de Vigny - Voisins	Marie	Adultes / adolescents tous niveaux
	14h00 - 15h00	Maison de la danse Marcel Guillon - Montigny	Marie	Initiation enfants (à partir de 5 ans)
	15h00 - 16h00	Maison de la danse Marcel Guillon - Montigny	Marie	Cours d'éveil enfants (à partir de 4 ans)
	16h30 - 18h00	La gravière / Alfred de Vigny - Voisins	Richard	Danse urbaine débutants
	18h30 - 20h30	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Richard	Adultes / adolescents intermédiaires III et avancés
Jeudi	18h00 - 19h30	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Richard	Enfants / adolescents 9-12 ans
	19h30 - 21h00	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Richard	Adultes / adolescents intermédiaires III
	17h45 - 19h15	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Sylvie	Adolescents intermédiaires II
	19h15 - 20h45	Gymnase Les Pyramides - Voisins	Sylvie	Adultes / adolescents intermédiaires I et II
Vendredi	18h00 - 19h00	La gravière / Alfred de Vigny - Voisins	Sylvie	Cours d'éveil enfants (à partir de 4 ans)
	19h00 - 21h00	La gravière / Alfred de Vigny - Voisins	Sylvie	Atelier inter-avancés adultes / adolescents
	17h30 - 18h30	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Richard	Initiation enfants 1 ^{ère} année (5-6 ans)
	19h00 - 21h00	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Richard	Groupe avancés
Samedi	10h30 - 11h30	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Marie	Barre au sol tous niveaux - stretching
	11h30 - 13h00	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Marie	Adultes / adolescents intermédiaires I
	9h00 - 10h30	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Richard	Adultes / adolescents demi-intermédiaires et intermédiaires I
	10h30 - 12h00	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Richard	Adultes / adolescents débutants
	12h00 - 13h00	Gymnase Jules Ladoumègue - Montigny	Richard	Enfants 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années (6-8 ans)



CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DE CHORESPACE DANSE

Vous venez de vous inscrire ou d'inscrire votre enfant. Nous vous remercions de votre confiance et voulons attirer votre attention sur notre règlement intérieur.

1 - INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription, à remplir intégralement & en double exemplaire, est à remettre à CHORESPACE DANSE. Les numéros de téléphone et l'adresse mail CORRECTEMENT rédigée EN MAJUSCULES sont à communiquer obligatoirement pour pouvoir prévenir en cas d'accident ou d'annulation de cours, et pour toute information. L'adresse mail nous est utile pour des informations en cours d'année.

Les informations recueillies sur le formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Chorespace danse pour la gestion de nos adhérents. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées au bureau de Chorespace danse. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Bureau de Chorespace danse - bureau@chorespace-danse.com

Le certificat médical est à fournir impérativement, au plus tard lors du deuxième cours, pour TOUS les adhérents.

2 - RÉGLEMENT DES COURS

Voir modalités d'inscription pour les tarifs.

L'inscription aux cours de Chorespace Danse engage financièrement l'élève pour l'année. Le remboursement des trimestres ne sera qu'exceptionnellement accepté après avis du bureau.

L'adhésion à Chorespace Danse est à régler lors de l'inscription.

Règlement : par trois chèques à l'ordre de Chorespace Danse :

- le premier (trimestre + cotisation) est retiré courant septembre,
- le deuxième trimestre sera retiré courant janvier,
- le troisième trimestre sera retiré courant avril.

3 - TENUE CONSEILLÉE

Pour les filles :

- collant sans pied ou caleçon, jogging (pas trop large)
- t-shirt, débardeur ou justaucorps
- chaussettes

Pour les garçons :

- pantalon de jogging
- t-shirt ou débardeur
- chaussettes

4 - ASSIDUITÉ

L'élève se doit d'assister régulièrement aux cours et de respecter strictement les horaires. Vous devez vous assurer de la présence dans les locaux du professeur avant de laisser votre enfant dans les vestiaires.

De même, nous attendons des parents qu'ils reprennent leurs enfants dès la fin du cours afin de ne pas perturber le bon déroulement du cours suivant.

5 - ASSURANCE

Conformément à la réglementation en vigueur, l'association Chorespace Danse est couverte par une assurance « Responsabilité Civile ».

Nous attirons votre attention sur la nécessité de vérifier que votre propre assurance couvre l'élève pour la pratique de la danse.

6 - PERTES - VOL D'OBJETS OU DE VÊTEMENTS

Les professeurs et le bureau déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou de vols dans les vestiaires ou les salles de cours.



Association Sportive
Montigny le Bretonneux
asm78.fr

7 - SPECTACLE

Un spectacle a lieu tous les deux ans en juin. Les places sont payantes, y compris pour les parents des élèves. Il se déroule en deux parties :

- l'après-midi pour les cours des enfants et des adolescents et adultes débutants
- le soir pour les cours des adolescents et adultes.

La présence de chaque danseur est obligatoire aux répétitions générales et les deux jours de spectacle. Les années de spectacle, une participation financière est demandée aux élèves pour l'achat des tissus, accessoires et décors. Cette participation ne concerne pas la confection des costumes qui reste à la charge du danseur.

L'absentéisme répété et non justifié du danseur entraînera la non participation au spectacle de fin d'année.

8 - DROIT À L'IMAGE

Tout au long de l'année vous ou votre enfant pouvez être **filmés** ou **photographiés** pendant les cours de danse et/ou les différents événements auxquels CHORESPACE DANSE participe. Ces vidéos et/ou photos peuvent être diffusées sur notre **site internet**, notre **page facebook** ou sur différents **supports de communication** (flyers, affiches...).

Dans ce but, merci de remplir cette **autorisation de droit à l'image** :

Nom & prénom : Date de naissance : / /

Nom & prénom du représentant légal si la personne mentionnée ci-dessus est mineure :
..... Date de naissance : / /

autorise ASMB CHORESPACE DANSE à **utiliser**, les **photographies**, et/ou les **films** me représentant, prises/réalisées dans les **cours** ou les **spectacles** auxquels participe L'ASMB CHORESPACE DANSE.

L'autorisation porte **exclusivement** sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de L'ASMB CHORESPACE DANSE, sur **support papier** (plaquette, brochure d'information, affiche) ou dématérialisé, via **Internet** et en particulier sur le site de CHORESPACE DANSE (www.chorespace-danse.com) et sa page facebook (www.facebook.com/Chorespace).

La présente autorisation est consentie sans aucune limite de temps.

Fait à

Le / /

Signature (du représentant légal si l'adhérent est mineure) :

Nom & prénom de l'élève :

Professeur & cours :

Date : / /

Signature :

